

13 février 2014

MUNICIPALES : LA FNARS APPELLE LES CANDIDATS À S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN PACTE TERRITORIAL DE SOLIDARITE POUR LES PLUS DEMUNIS

La FNARS, qui fédère plus de 850 associations, est présente dans les 22 régions françaises. À quelques semaines du premier tour des élections municipales, **elle interpelle ce jour tous les candidats et futurs maires par courrier en leur demandant de s'engager sur un pacte territorial de solidarité autour de 7 priorités en faveur des plus démunis : l'accès aux droits sociaux, aux biens essentiels, au logement et à l'hébergement, la participation des personnes accompagnées à l'élaboration et à l'évaluation des politiques locales, l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, l'accès aux soins et, enfin, le développement de la vie associative.** Face au manque de propositions en faveur des plus fragiles dans les programmes électoraux, la fédération appelle à une prise de conscience des candidats pour que la lutte contre l'exclusion soit une priorité de la campagne municipale dans un contexte de massification de la précarité.

*« Les plus fragiles d'entre nous ne doivent pas être les plus touchés par les difficultés économiques de notre pays. Compétentes sur le logement et en contact direct avec les habitants, les communes ont évidemment un rôle essentiel à jouer pour les aider à accéder à leurs droits sociaux et à un logement décent. Elles doivent s'engager à respecter leurs obligations légales concernant la production de logements sociaux et d'hébergements accessibles à tous, la domiciliation des personnes qui ont besoin d'une adresse pour faire valoir leurs droits, ou encore l'accès à l'emploi par le renforcement des clauses sociales dans les marchés publics. Lutter contre la pauvreté en permettant à tous d'avoir accès aux droits sociaux et à la citoyenneté doit devenir une priorité pour chacun des maires élus, quelle que soit sa sensibilité politique », précise **Louis Gallois, président de la FNARS.***

Dans une société qui compte plus de 8 millions de personnes en situation de pauvreté et 3,6 millions de mal-logés, les associations de solidarité attendent **un engagement des municipalités et intercommunalités pour simplifier les démarches des plus démunis et des travailleurs sociaux qui accompagnent les plus fragiles, et lutter efficacement contre le non-recours aux droits sociaux et la discrimination sociale qui se propage de manière inquiétante en période de crise.** Les candidats doivent s'engager à refuser toute forme de stigmatisation des personnes en difficulté et **promouvoir la citoyenneté de tous.**

Enfin, les associations de solidarité s'inquiètent de l'augmentation dramatique du nombre de sans-abri (+ 50 % depuis 2001) et des publics à accompagner face à un engagement des pouvoirs publics qui ne progresse pas au même rythme et qui est menacé par la réduction de la dépense publique.

Les candidats doivent s'engager pleinement à **soutenir les projets d'innovation sociale** des associations qui accompagnent les plus fragiles vers un retour à une vie décente ou qui évitent à certaines familles de basculer dans la pauvreté.

[Télécharger les 7 priorités de la FNARS pour lutter contre l'exclusion, proposées aux candidats aux élections municipales dans le cadre d'un « pacte territorial de solidarité »](#)

Contact presse :

FNARS : Céline Figuière - celine.fiquiere@fnars.org - 01 48 01 82 06